



l'Écho de la Placette



26bis rue Becdelièvre, 30900 Nîmes

comiteplacette@laposte.net

www.comite-placette.com

Ensemble pour l'amélioration de notre cadre de vie — bulletin d'adhésion au bas de cette page

Vous avez une demande concernant votre environnement, un souhait d'aménagement, un renseignement sur l'urbanisme :
Utiliser notre boîte courriel: souhaitplacette@laposte.net

Edito

Spécial végétalisation



Ce pourrait être une mode, histoire de se donner bonne conscience face à la dégradation continue de notre environnement.

Entre l'accroissement du recours au charbon et du pétrole, la progression des déchets plastiques, les pollutions industrielles et agricoles en tous genres, si nous prenions une petite pause de « végétalisation » ?

Simplement l'envie d'embellir, ou bien un acte citoyen, celui de prendre en charge, sans attendre d'intervention des pouvoirs publics, notre cadre de vie ? Au choix...

Les problèmes d'environnement sont connus, les solutions aussi. Entre les (mauvaises) raisons budgétaires et les intérêts de quelques groupes de pression les décisions tardent et sont régulièrement repoussées dans le temps.

Donnons l'exemple, c'est de notre volonté collective que dépend l'enjeu de laisser un monde vivable et durable à nos petits enfants.

Il s'est passé ou il se passera sur la Placette

Du 6 au 9 juin : « la » Féria

21 juin : Fête de la musique

- Scènes ouvertes sur la Placette à 17h30
- Concert lyrique au temple de l'Oratoire à 20h

28 juin 15h : itinérances littéraires jeunesse Place de l'Oratoire

La loi du plus fort

Dans nos quartiers nîmois, quelques petits chefs rêvent de territoires à dominer, le plus souvent par la contrainte. La violence devient la norme pour imposer un rapport de force et les résidents en font les frais. La Placette en a connu des épisodes. Le mépris des lois, l'humiliation et les comportements violents se banalisent, dans un contexte où les exemples de volonté de puissance et d'intérêts personnels se manifestent aux plus hauts niveaux.

Faut-il s'en inquiéter ? Certainement, oui.

Ne nous y trompons pas c'est un poison qui s'attaque petit à petit aux principes du respect mutuel, du savoir vivre ensemble, de la défense du bien commun. Le risque est celui d'une généralisation de l'égoïsme, de l'incivisme, de l'agressivité, de la loi du plus fort qui autorise tous les débordements de haine. Trop d'exemples font la une des médias.

Faut-il s'y résigner ? Evidemment, non !

Déjà l'évolution des espèces, chère à Darwin, enseigne que ce ne sont pas les plus forts qui survivent mais les plus adaptables, traduisons les plus intelligents dans nos sociétés.

Alors mobilisons nos intelligences ! l'intelligence des causes dont celles d'une société malade du règne de l'argent, l'intelligence des relations valorisant l'éducation, les liens et les accompagnements sociaux, l'intelligence de la sanction qui doit intégrer l'intelligence de la réinsertion, l'intelligence du bien commun qui se préoccupe des autres et du cadre de vie...

Les intelligences ne manquent pas, encore faut-il savoir les conjuguer dans des démarches de partages collectives et ne pas trop laisser à quelques experts le soin de décider ce qui est bon globalement pour nous.

Il s'agit bien de « nos » intelligences, celles qui peuvent s'exprimer dans les institutions mais aussi, et peut être surtout, au sein de nos associations de proximité : nous vous y attendons !

B.Simon

Les activités du Comité de Quartier

Le chœur lyrique Cantabo

Lundi de 17h30 à 19h15 - Contact 04 66 21 90 65

La chorale de la Placette

Mercredi de 17h45 à 19h15 - Contact: 06 86 84 74 70

Les danses latinos et salsa

Vendredi de 19h à 21h Contact 06 61 55 88 42

BULLETIN D'ADHÉSION 2025 - 2026

Adhérents 10 € - Couple 12 € - Soutien 20 € et +

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE

ADRESSE MAIL



À retourner, accompagné de votre règlement au 26 bis rue Bec de lièvre - 30900 Nîmes

Evolution du quartier – La végétalisation aux habitants !

Nous avons décidé de faire un point sur les problèmes de végétalisation ; Début mai, au centre Pablo Néruda, nous avons invité les représentants des comités de quartier de Feuchères-Ecusson, Montcalm République, Jean-Jaurès et Montaury à une réunion de présentation du dispositif de végétalisation mis en place par la Ville de Nîmes. Mesdames De Girardi et May élues et la responsable de la gestion du dispositif nous ont présenté la **procédure de demande des permis de végétaliser**.

Pourquoi un permis de végétaliser ? reportez vous à l'article suivant : « végétaliser sa façade, c'est possible. »

Avec quoi végétaliser ? Il y a une liste de plantes conseillées, les cactus, baobab et autres herbes aromatiques ne sont pas vraiment tolérées...

Comment végétaliser ? Rendez-vous sur <https://mes-demarches.nimes.fr/fiche/121/> pour planter devant chez soi ou mettre en pot mais n'oubliez pas non plus vos rebords de fenêtres ou de balcons qui n'ont pas besoin d'autorisation.

Qui peut végétaliser ? les propriétaires individuels et collectifs, les locataires avec accord de leur propriétaire, tous les résidents qui s'engagent à entretenir leurs plantations. C'est une œuvre personnelle dont personne ne s'occupera à votre place !

Combien rapporte la végétalisation ? un immense plaisir personnel, cela n'a pas de prix juste de la valeur !

Végétaliser sa façade, c'est possible.

Il y en a que cela étonnent, mais ce n'est qu'un début.

En effet, ici ou là des maisons invitent des plantes grimpantes à couvrir leurs façades, cela surprend un peu mais très vite fait sourire et devient un sujet de conversation, favorise la relation entre voisins.

Les bons conseils peuvent s'échanger, faire naître des liens de solidarité et de plus ce projet s'intègre parfaitement dans les questions de société : réchauffement climatique, écologie, etc...

Magali et Xavier qui s'investissent au sein du comité de quartier de la Placette ont pris le problème à bras le corps et déjà leur façade s'orne de jeunes pousses, le temps fera son œuvre.

Une rue avec de la végétation, des fleurs, de la verdure c'est beau, mais c'est aussi un allié précieux contre les caprices du temps.



Dans une ville, comme Nîmes, où les chaleurs sont fortes, une façade garnie de feuillages sera un isolant efficace et rappellera un peu les délices de la treille de nos mazets.

C'est aussi là que viendront se nicher les divers éléments de la biodiversité, bien malmenée de nos jours.

Sous l'impulsion du comité de quartier Gambetta, la ville a décidé de s'inscrire dans la démarche et a créé un service pour aider les particuliers à la réalisation de leurs projets.

Les services techniques de la ville prennent en charge l'étude de faisabilité et les travaux d'implantation pour éviter de créer un incident technique.

Le choix des plantes et l'entretien sont à la charge du propriétaire ou du locataire et soumis à une Charte consultable en Mairie.

Rêvons un peu, imaginons nos rues aux beaux jours, couvertes de verdure et de fleurs !

Nul doute que nombre d'incivilités n'aurait plus cours.

Alors, allons-y !

JC

Tout ce qui est végétalisé, végétalisable ou qui pourrait l'être :



1



2



3



4



5

On peut végétaliser

- 1 Un canisite : place de l'Oratoire pour le plaisir de nos amis à quatre pattes.
- 2 Une rue : la rue Robert, quartier Gambetta
- 3 Un terrain vague : quel sera le futur rapport verdure – béton ?
- 4 Un espace intérieur urbain, près du palais des congrès
- 5 Une façade quasi aveugle : on aurait pu rêver d'un mur végétal ? la poésie du béton semble l'avoir emportée ...

Avez-vous entendu parler d'ORE ? l'Obligation Réelle Environnementale.

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier avec jardin arboré ? Un parc qui abriterait un arbre remarquable ou des groupes d'arbres, une zone humide, des haies, une faune, une flore que vous souhaitez protéger dans le temps, même si vous vendez ??

L'ORE c'est un outil de protection volontaire de l'environnement ouvert aux citoyens. l'Association Mémoire Verte pourra vous donner tous les renseignements. <https://memoireverte.fr/qu-est-ce-que-l-ore/>

Changement dans le quartier

Utile, 26 rue Hôtel Dieu

Utile accueille de nouveaux venus après le départ des « Polinice » vers une retraite qu'on souhaite heureuse auprès de leurs enfants et petits enfants.

Jacinthe et Romain Waz venus s'installer dans le Gard, à Lédignan en 2018, pour la création d'un magasin en zone rurale, ont cédé au charme de notre Placette et ont repris l'enseigne « Utile » bien connue de nos « voisins ».

Ce jeune couple habite Lédignan avec leurs quatre enfants. Ils ont fait des études en agroalimentaire puis ont goûté à la grande distribution, Carrefour et Leclerc.

Ils ont aussi leur propre activité de maraichage : la culture des asperges.



Ils souhaitent garder une qualité d'accueil et des prix abordables pour la plupart des personnes qui viennent chaque jour se ravitailler là (fréquentation par jour de 1 000 clients environ)

La clientèle est très différente de celle de Lédignan. Le milieu urbain a d'autres exigences. Pour ce faire ils vont s'inscrire dans une continuité quant aux horaires et au choix des produits locaux, de proximité.

Nous leur souhaitons la bienvenue ; ils sont jeunes, dynamiques et fort sympathiques, bonne route parmi nous.

MA

Au Prolé, on se restaure aussi, midi et soir !

Institution associative historique, café-bar, lieu culturel d'expos, de concerts, de conférences à un rythme devenu permanent, lieu incontournable entre tous des grands rendez-vous festifs aussi bien que du poulx vivant des mobilisations populaires, le « Prolé », qui fut « la maison de Jean PAULHAN », n'en finit pas de se réinventer, au rythme même des évolutions urbaines spectaculaires en centre-ville.

L'extension du « Prolé-Ter », l'hiver dernier, dans une incroyable ambiance de fête, en fut comme un avant-goût : à l'heure du passage de notre cœur de ville - et de la rue Jean Reboul - en zone piétonne, on peut désormais, aussi, au Prolé, se restaurer, midi et soir. Et manger bon, au meilleur prix, ce qui est dans l'ADN du lieu.

Deux prestations distinctes, différentes : un vrai « menu », le midi, avec Luis-René FIGAROLA-QUINTANA, jeune chef d'origine cubaine ; le soir, une offre dans le style « tapas », avec Arlette CHAVANIEU, figure nîmoise à plus d'un titre, qui fut, entre autres, la première à ouvrir un restaurant au cœur des Halles

C'est à Cuba, dans un établissement de la chaîne NOVOTEL, que Luis a fait sa formation et son apprentissage en cuisine française traditionnelle. En France depuis 2002, il a officié aussi bien à la Rotonde à Paris qu'au Lisita de Nîmes et il veut aujourd'hui s'inscrire dans une aventure durable au Prolé. Pour 20€ le menu complet, 13€ le plat du jour, 17€ l'entrée-plat ou le plat-dessert, pour 10€ une « formule étudiant », il tient la gageure d'offrir une cuisine élaborée, savoureuse, à base de produits frais et locaux.

Quant à Arlette, passionnée d'Espagne, c'est peu dire, elle met ici son talent au service de tapas, classiques et revisités, puisées dans sa connaissance fine des terroirs, produits, charcutailles et spécialités d'outre-Pyrénées.

Pour Patrice CHARRIE, trésorier des « Amis du Prolé », cette nouvelle étape s'inscrit dans une vision au long cours « *Des études très sérieuses sur le destin des cafés-bars, tant en milieu urbain que rural, montrent qu'il y a un vrai désir social de tels lieux de convivialité « multifonction », en quelque sorte. De la cour à la terrasse en zone piétonne, le « Prolé » sera désormais ouvert toute l'année sur la rue Jean Reboul. Avec sa spécificité originelle : nous avons officiellement reconduit son statut coopératif jusqu'en 2126. Aux jeunesses à venir de prolonger cette belle histoire !* »

D.N.



AIDE À DOMICILE ET TÂCHES MÉNAGÈRES
AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES
AUX MALADES ET AUX PERSONNES HANDICAPÉES
ACTIVITÉS POUR PERSONNES ÂGÉES, DÉPENDANTES OU HANDICAPÉES

Vous avez besoin d'aide? Nous avons le service et la qualité pour y répondre.



Nous proposons, au domicile des particuliers, un ensemble de services qui contribuent à simplifier le quotidien et à apporter une aide significative pour les différents actes de la vie.

Nouveau dans le quartier : Escapade en Camargue.



Au 15 rue Jean Reboul est ouverte depuis peu (d'abord sous forme éphémère, puis maintenant pérenne) une boutique à l'enseigne "**Escapade en Camargue, biôtique enracinée**".

Appellation pleine de malice qui en dit long sur le maître des lieux. Alexis, nîmois de naissance, habite le quartier. Il vous accueille avec cordialité et volubilité et propose des produits locaux "coups de cœur" tous issus de petits producteurs engagés, de chaque côté du Petit Rhône, dans la qualité et l'originalité.

On y trouve, par exemple, du riz bio, du sel aromatisé, des savons au lait de jument parfumés, des pochons de

lavande, des articles de couture et de décoration, des conserves de taureau, des bières artisanales, des vins provenant de petits vignobles (des cépages locaux mais aussi du Pinot noir et du Gewurztraminer ...), des ouvrages documentaires et des livres pour enfants.

Il s'agit pour lui d'une passion pour la Camargue, de mettre en valeur ces femmes et ces hommes au caractère bien forgé qui ont su faire vivre la tradition de cette terre singulière, entre eau et soleil, où l'on constate que le Rhône ne constitue pas une frontière avec la Provence mais bien un pont et un lieu d'échanges.

G.C.

UNE INSTALLATION : UN FAUTEUIL sinon RIEN

Après une expérience au "Vaisseau 3008" puis rue St Mathieu dans des ateliers collectifs et donc partagés, expérience très intéressante et fondatrice, l'occasion a fait le larron, rue Emile Jamais avec une installation dans un local parfaitement adapté.

Antony qui vit une reconversion réussie, autodidacte qui a fait des études de biologie à Montpellier puis à travaillé à la SNCF de longues années a ouvert avec son épouse "Un fauteuil sinon rien" où il tapisse et crée des abat-jours en choisissant ses tissus chez des fournisseurs principalement français mais aussi anglais et espagnols pour un large choix d'impressions.

La maison Thevenon au Puy en Velay (1908) reste une de ses références favorites.

Le quartier est celui de son épouse qui y a grandi et a fréquenté l'école de la Placette ..

Antony Aujoulat et son épouse se réjouissent de l'accueil que leur ont réservé les commerçants de cette rue et ils ont aussi gardé une participation dans une boutique partagée, leur "bébé" à tous, artiste créateurs de bijoux de linographies...réunis pour le meilleur.

Nous leur souhaitons bonne route parmi nous, cette nouvelle vitrine embellit encore plus cette voie

M.A.



Et quoi de neuf dans le quartier ?

Plan de circulation-Palais des congrès.

Une réunion des Comités de quartiers Feuchères, Montcalm et Placette avec les services de la Mairie est en instance. L'immeuble et les parkings qui devaient se substituer aux anciens locaux du Département ne sont encore sortis de terre.

A suivre avec attention.

Zone à Faibles Emissions

Au 1^{er} janvier la ZFE est entrée en application (allégée) à Nîmes.

Les députés viennent de voter son abrogation. Le Sénat doit confirmer.

Un pas en avant, un pas en arrière, toujours attendre le contordre avant de réagir...



L'aménagement de la Placette

Une étudiante du lycée Hemingway travaille sur un projet de « design urbain » de la Placette. Comment aménager ce lieu au profit de tous ses utilisateurs, comment utiliser des matériaux de qualité, comment permettre que s'y déroulent les fêtes qui animent ce lieu, tout en respectant son caractère ? Un vrai défi qui nécessite de repenser la place dans son ensemble et de la mettre en valeur de façon innovante.

Déjà quelques pistes avaient été avancées au travers des dessins réalisés lors de la fête du quartier avec des idées de valoriser la couleur et un autre usage de l'eau.

Ce projet sera présenté aux services techniques de la Ville avant d'être soumis aux riverains pour avis avant d'être transmis au Conseil de Quartier de Nîmes Centre.



Utile Nîmes Placette

26 rue Hôtel Dieu, Nîmes, 04 66 21 27 65

Du Lundi au samedi de 7H à 20H

le dimanche de 8H à 13H et de 17H30 à 20H



